



INFORMATIONS



LE 24 AOÛT 2024

17e édition

INSCRIPTION

En ligne : bit.ly/DefiVeloPapillon2024

Poste : Formulaires d'inscription disponibles dans les dépanneurs Proxi et Proxi Extra. Postez votre formulaire complété à :

Défi Vélo Papillon Harnois Énergies
2300, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H3H 2R5

OÙ ET QUAND?

Date : 24 août 2024

Départ : Parc Casavant-Desrochers
10, rue Pierre-de-Coubertin
Saint-Charles-Borromée (Qué) J6E 8A8

COÛT

Adultes : 70 \$ jusqu'au 2 août 2024
80 \$ à partir du 3 août 2024

Enfants : Participation gratuite pour les enfants de 12 ans et moins.

HORAIRE DE LA JOURNÉE

7h30 : Début de l'enregistrement des participants.

9h00 : Coup de départ

16h30 : Fin de l'événement
Les cyclistes circulent à leur propre rythme mais doivent avoir terminé leur parcours au plus tard à 16h30.

TIRAGE

Plusieurs prix seront tirés au hasard parmi tous les participants inscrits avant le 17 août 2024. Le tirage aura lieu à 14h00 le 24 août.

COMMODITÉS

- Stationnement disponible autour du Parc Casavant-Desrochers.
- Rafratchissements et collations offerts au départ et au retour des cyclistes ainsi qu'aux haltes de ravitaillement.
- Dîner offert à tous les participants.
- Service de réparation de bris mineurs ou de crevaisons est à la disposition des cyclistes tout au long des parcours.

HÉBERGEMENT

Pour les participants qui le désirent, le Camp Papillon offre la possibilité de louer certains de ses chalets pendant le weekend du Défi Vélo Papillon Harnois Énergies. Pour plus d'informations : [Location de chalets.](#)

RÈGLEMENTS

- Les enfants de 12 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte tout au long du parcours.
- Les règles habituelles de circulation à vélo s'appliquent. Consultez le guide [Vélo Québec.](#)
- Le port du casque est obligatoire.
- Les cyclistes et/ou coureurs doivent obéir aux indications données par les bénévoles.
- Les coureurs sont acceptés sur le parcours 5 km et sur le parcours 20 km uniquement.
- Les vélos électriques sont acceptés sur tous les parcours.

DONS

Un reçu officiel de don sera émis pour les dons et pour les participations adultes.